SECTION DE CHARENTE MARITIME

**Déclaration liminaire des représentants des personnels de Solidaires Finances Publiques au Comité Technique Local du 7 juin 2022**

Monsieur le Président,

Par courriel du 18 mai, le Directeur Général s'adressait aux agents pour annoncer, dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFiP, l'organisation d'un grand « *remue-méninges* » prétendant associer l'ensemble du personnel afin de définir le prochain Contrat d'Objectif et de Moyens 2023-2026.

L'ensemble des agents est invité à répondre « librement » à différents questionnements tels que l'organisation territoriale de la DGFiP, le périmètre des missions, les méthodes de travail au sein des services et les conditions d'exercice de nos missions ou encore les relations avec les usagers et partenaires. Les personnels sont également invités à réfléchir aux forces et faiblesses de notre administration... Tout un programme !

**Notre avis sur nos structures, nos missions, nos emplois et nos conditions de travail pris en compte ? Vraiment ?**

Nous en doutons fortement !

Les réformes telles que le NRP 2020-2023, la démétropolisation, les lignes directrices de gestion ont été menées à marche forcée, dans le mépris le plus total des personnels, des usagers, des élus et du dialogue social.

Les suppressions d'emplois continuent (25 % des effectifs depuis 2009), entraînant la casse des missions, la perte de technicité, les pertes de repère et la dégradation des conditions de travail pour les personnels. Pire encore, Il manque environ 6 300 emplois A, B et C aux 95 805 emplois budgétisés pour 2022 !

Nous faire croire que la page est blanche, alors que le Directeur Général vous a déjà présenté, comme à l'ensemble des directeurs départementaux, cette orientation au cours du 1er trimestre et que des réflexions approfondies ont été engagées sur les prochaines évolutions de la DGFIP, relève de la malhonnêteté intellectuelle.

Ce *« remue-méninges »* s'inscrit totalement dans la continuité des débats citoyens et participatifs, réalisés sous le premier quinquennat MACRON en 2019, notamment suite aux mobilisations des *« gilets jaunes »* et sur la transition écologique. Force est de constater que de ces débats, aucune des propositions alternatives n'a été prise en compte et encore moins mise en œuvre. Pire ! Le mouvement des *« gilets jaunes »* a servi de pretexte dans le cadre du NRP 2020-2022 !

Proposer aux agents une démarche pseudo-participative tout en poursuivant la destruction de notre administration, c'est, ni plus ni moins, nous demander de scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Qu’attendez-vous de ce « remue-méninges » ?

Que les agents vous disent où installer le SIP, le SIE, le SDIF, le service de recouvrement unique sur le département ?

Que les agents vous proposent dans quels services supprimer les emplois ?

Que les agents vous donnent la liste des missions à externaliser ?

En conclusion, pour répondre à la sollicitation du DGFIP, Solidaires Finances Publiques vous présente les items qui sont un préalable indispensable et incontournable à un quelconque contrat d’objectif et de moyens :

• Arrêt immédiat de toutes les suppressions d’emplois
• Arrêt immédiat du recrutement de contractuels
• Comblement immédiat de toutes les vacances d’emplois budgétés par des fonctionnaires recrutés par voie de concours
• Remise en état du réseau DGFIP avec un service de plein exercice par canton doté d’agents DGFIP titulaires en nombre suffisant et suffisamment formés
• Utilisation de l’Intelligence Artificielle comme un outil d’aide aux agents et non comme leur remplaçant décisionnaire
• Réouverture des guichets de réception du public avec des agents professionnalisés et formés en nombre suffisant

• Reconnaissance de la technicité des agents de la DGFIP par une augmentation substantielle de l’IMT

• Attribution de 85 points d’indice supplémentaires pour toutes et tous

Une fois ces revendications prises en compte, nous pourrons considérer que l'intérêt porté par notre Directeur Général est bien la défense des agents de la DGFIP, de leurs missions et du service public...

En ce qui concerne le présent CTL, Solidaires Finances Publiques considère que l’analyse qualitative du Tableau de Bord de Veille Sociale constitue un élément fort de la situation réelle de ce département, de ses agents et de ses services, dans un contexte particulièrement difficile du fait de la pandémie et de ses effets d’une part, mais aussi des profondes transformations subies depuis 3 ans dans une situation continue de réduction des effectifs.

A l’occasion du prochain départ en retraite du Chargé de Mission CVT, Solidaires Finances Publiques s’inquiète tout particulièrement d’un éventuel non-remplacement qui constituerait, aux yeux des agents, un signal particulièrement négatif sur l’importance que constitue, pour la DDFIP 17, leurs conditions de vie au travail et leur bien-être dans l’exercice de leurs missions.

Solidaires Finances Publiques demande instamment que ce poste et les missions rattachées soient reconduits, notamment à hauteur du volume horaire qui y était consacré jusqu’alors.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques
au CTL de Charente maritime